



CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-sixième session

10-13 janvier et 7-8 février 2022

Note d'information

Résumé

La trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient compte deux segments distincts: la réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est tenue en ligne du 10 au 13 janvier 2022, et la session ministérielle, qui sera organisée les 7 et 8 février suivant des modalités hybrides. Certains participants pourront assister à cette dernière en personne à Bagdad (République d'Iraq), à l'hôtel Royal Tulip (hôtel Al Rasheed), situé dans la zone verte de la ville.

Les membres et les observateurs qui participeront en ligne à la session ministérielle bénéficieront de la même facilité d'accès et des mêmes possibilités sur la plateforme de visioconférence Zoom, c'est-à-dire qu'ils pourront être vus, voir les participants qui assistent à la réunion à distance et intervenir.

Les documents sont disponibles à l'adresse <https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc36/documents/fr/>.

Les membres et les observateurs sont invités à communiquer des déclarations écrites, qui seront publiées sur la page web de la Conférence régionale. Les délégués sont priés de faire parvenir une copie électronique, en anglais, en arabe ou en français, de leur déclaration au secrétariat de la Conférence régionale, à l'adresse FAO-RNE-NERC@fao.org, avant le vendredi 4 février 2022. Les participants sont aussi invités à communiquer des déclarations préenregistrées, qui seront publiées sur la page web de la Conférence régionale.

Il est rappelé aux délégations que les séances seront diffusées en direct sur le web.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

A. Organisation de la Conférence

1. La trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient compte deux segments distincts: la réunion des hauts fonctionnaires, qui s'est tenue en ligne du 10 au 13 janvier 2022, et la session ministérielle, qui sera organisée les 7 et 8 février suivant des modalités hybrides. Certains participants pourront assister à cette dernière en personne à Bagdad (République d'Iraq), à l'hôtel Royal Tulip (hôtel Al Rasheed), situé dans la zone verte de la ville; d'autres prendront part aux débats par l'intermédiaire d'une plateforme de visioconférence à distance. La cérémonie d'ouverture se tiendra en ligne le lundi 7 février 2022, à 10 heures (heures de Bagdad), à l'hôtel Royal Tulip.

2. Un programme des séances sera distribué quotidiennement par le Secrétaire de la Conférence régionale. On y trouvera des informations détaillées sur les activités de la Conférence régionale, le calendrier des réunions et les questions à l'examen, ainsi que divers renseignements d'ordre général.

3. L'ordre du jour provisoire annoté (NERC/22/1) a été distribué aux délégués avec la lettre d'invitation. Il est aussi disponible sur le site web de la Conférence régionale, à l'adresse <https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc36/documents/fr/>, tout comme le présent document, le calendrier provisoire (NERC/22/INF/1) et la liste provisoire des documents (NERC/22/INF/2).

4. Le Secrétaire de la Conférence régionale est M. Serge Nakouzi, Représentant régional adjoint du Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord. Il sera assisté par des fonctionnaires de l'Organisation, dont les noms et fonctions seront indiqués sur une liste publiée le premier jour de la session.

B. Langues de travail

5. L'interprétation simultanée sera assurée dans les langues de travail de la Conférence régionale, à savoir l'anglais, l'arabe et le français. Les documents de la Conférence régionale seront également publiés dans ces trois langues.

C. Liaison avec la presse et information

6. Pendant la durée de la Conférence régionale, un chargé d'information de la FAO, assisté d'un attaché de presse du Gouvernement de la République d'Iraq, assurera les contacts avec la presse et sera responsable des questions concernant l'information du public.

7. Les journalistes seront accrédités sur présentation, au comptoir des accréditations situé sur les lieux de la Conférence, de deux photographies d'identité au format passeport et d'une lettre d'affectation de leur rédacteur en chef ou de leur employeur.

D. Procédures spéciales pour une session ministérielle en modalité hybride

8. Les procédures spéciales indiquées dans la présente section s'appliquent, à titre exceptionnel, à la session ministérielle de la trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, compte tenu de la pandémie de covid-19 et du fait qu'il a été décidé, en raison de cette pandémie, que cette session serait organisée suivant des modalités hybrides, à la fois en présentiel et en ligne.

9. La session ministérielle sera conduite suivant des modalités hybrides, c'est-à-dire que certains participants y assisteront en personne, à Bagdad, tandis que d'autres y prendront part en ligne, par l'intermédiaire de la plateforme de visioconférence Zoom. La réunion sur Zoom sera diffusée sur un

grand écran, dans la salle de réunion, afin que tous ceux qui participent à la réunion, en présentiel comme en ligne, puissent se voir.

10. Les membres et les observateurs qui participeront en ligne à la session ministérielle bénéficieront de la même facilité d'accès et des mêmes possibilités sur la plateforme de visioconférence Zoom, c'est-à-dire qu'ils pourront être vus, voir les participants qui assistent à la réunion à distance et intervenir. Ils pourront se servir de la fonction «raise hand» (lever la main) pour demander la parole.

11. Le projet de rapport de la Conférence régionale apparaîtra à l'écran des membres et observateurs participant à la trente-sixième session de la Conférence régionale grâce à la fonction «share screen» (partager son écran) de la plateforme de visioconférence Zoom. Le rapport s'affichera aussi sur un grand écran, dans la salle de réunion, pour les participants qui s'y trouveront. Les modifications seront apportées à l'écran, en temps réel.

E. Documents

12. Les documents de travail seront mis à la disposition de tous les gouvernements et organisations invités, sur la page web prévue à cet effet, avant l'ouverture de la Conférence. Les délégués et les observateurs sont priés de bien vouloir apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. Les documents rédigés pendant la Conférence régionale seront disponibles au comptoir de distribution des documents situé à l'extérieur de la salle de réunion, ainsi qu'en ligne pour les participants connectés à distance. La documentation est affichée sur le site web de la Conférence régionale, à l'adresse <https://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc36/documents/fr/>.

F. Projets de recommandations et d'amendements

13. Les délégués qui souhaitent présenter des projets de recommandations ou d'autres documents liés à l'ordre du jour de la Conférence régionale sont priés d'en fournir une version électronique en anglais, arabe et français au Secrétaire de la Conférence régionale, à l'adresse FAO-RNE-NEERC@fao.org, et d'en déposer 15 exemplaires en anglais, 15 exemplaires en arabe et 15 exemplaires en français au secrétariat, pour distribution.

G. Communication préalable du texte des discours et déclarations

14. Les membres et les observateurs sont invités à communiquer des déclarations écrites, qui seront publiées sur la page web de la Conférence régionale. Les délégués sont priés de faire parvenir une copie électronique, en anglais, en arabe ou en français, de leur déclaration au secrétariat de la Conférence régionale, à l'adresse FAO-RNE-NEERC@fao.org, avant le vendredi 4 février 2022. Les délégations sont encouragées à veiller à ce que leurs déclarations écrites ne dépassent pas 800 mots.

15. Les participants sont aussi invités à communiquer des déclarations préenregistrées, qui seront publiées sur la page web de la Conférence régionale.

16. Les déclarations filmées doivent parvenir au secrétariat de la Conférence régionale au format MP4 avant le vendredi 4 février 2022. Les vidéos doivent être envoyées à l'adresse FAO-RNE-NEERC@fao.org, accompagnées d'un lien vers un service commercial de transfert de fichiers volumineux.

17. Les caractéristiques techniques des interventions préenregistrées sont les suivantes:
a) l'enregistrement/la vidéo doit être produit(e) en haute définition 1080 x 1920;

- b) le fichier au format MP4 doit être compressé en une version allégée aux fins de la diffusion via Zoom;
- c) une vidéo d'une durée de 3 à 4 minutes doit être compressée à une taille de 80 MB, à un taux de compression de 3,5 mbps (méga-octets par seconde). Les fichiers de taille supérieure pourraient occasionner des problèmes techniques au moment de leur diffusion. La compression doit être effectuée avant l'envoi au secrétariat de la Conférence régionale;
- d) les vidéos au format .MOV sont à éviter.

H. Correspondance

18. Toute la correspondance concernant la Conférence régionale doit être adressée à:

M. Serge Nakouzi

Secrétaire de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO
pour le Proche-Orient
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Boîte postale 2223, Le Caire (Égypte)
Tél.: +202 33316000
Télécopie: +202 37495981 ou 33373419
Courriel: FAO-RNE-NERC@fao.org

Avec copie à:

M. Salah Elhadj Hassan, Chargé des affaires de la Conférence régionale en Iraq

Tél.: +964 7740846707
Télécopie: +964 1 432681
Courriels: FAO-Iraq@fao.org; Salah.ElHadjHassan@fao.org

Durant la Conférence régionale, les coordonnées du secrétariat sont les suivantes:
Titre: Représentant régional adjoint du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Courriels: RNE-DRR@fao.org; RNE-ADG@fao.org; FAO-RNE-NERC@fao.org
Tél.: +202 33316000

I. Lieu de la réunion ministérielle

19. Le lieu principal de la Conférence régionale est l'hôtel Royal Tulip (hôtel Al Rasheed).
Tél.: +964 7700133370
Courriel: <http://www.royaltulipalrasheed.com>
Lieu: Zone internationale, Bagdad, Bagdad 10001

J. Formalités d'entrée en Iraq

20. Il est conseillé aux voyageurs qui se rendent en Iraq et qui ont besoin d'un visa pour y entrer de se le procurer auprès d'une mission diplomatique ou d'un consulat de la République d'Iraq avant la date prévue de leur voyage. Au cas où il n'y aurait ni mission diplomatique ni consulat dans leur pays, les voyageurs sont invités à en informer le chargé de liaison du Gouvernement et le secrétaire de la Conférence, aux adresses indiquées au paragraphe 18 ci-avant, en fournissant leur identité complète telle qu'elle figure dans le formulaire de voyage, leur date et lieu de naissance, leur nationalité, leur numéro de passeport, les dates de délivrance et d'expiration de leur passeport, sa validité, la ville d'arrivée et la durée prévue du séjour en Iraq, afin de pouvoir obtenir un visa à l'arrivée.

21. Les participants sont priés de fournir au chargé de liaison du Gouvernement de la République d'Iraq, trois semaines au moins avant leur arrivée, le nom de la compagnie aérienne, le numéro de vol, l'heure d'arrivée et les autres informations utiles, afin de pouvoir être accueillis à leur arrivée à l'aéroport international de Bagdad. Ils sont invités à indiquer lisiblement leur nom sur leurs bagages, afin d'en faciliter l'identification.

22. Les autorités irakiennes prendront des dispositions particulières pour accueillir les participants à leur arrivée, leur faciliter les formalités d'entrée (contrôles des services d'immigration, des visas et des douanes), les aider à récupérer leurs bagages et assurer leur transport de l'aéroport à l'hôtel. Des dispositions analogues seront prises à la fin de la Conférence régionale.

23. Tous les participants à la Conférence régionale sont invités à arrêter dès que possible leur voyage de retour et, dès leur arrivée en Iraq, à se rendre au bureau chargé des voyages, qui sera ouvert sur les lieux de la Conférence, pour confirmer leurs date et heure de retour et s'informer des excursions organisées spécialement à l'intention des conjoints.

K. Devises et services bancaires

24. Les participants peuvent se munir de dollars des États-Unis (USD), d'euros ou d'autres devises. Les banques et services de change fourniront les renseignements nécessaires concernant les taux de change et de transfert. Un guichet bancaire/bureau de change sera à la disposition des participants sur les lieux. La monnaie de la République d'Iraq est le dinar irakien (IQD). Au moment où le présent document a été imprimé, le taux de change était d'environ 1 470 IQD pour 1 USD.

L. Services médicaux et premiers secours

25. Des services de premiers secours et du personnel médical seront disponibles sur le lieu de la Conférence. Il est possible que certains hôtels fournissent également des services médicaux.

M. Mesures de précaution liées à la pandémie de covid-19

26. Toutes les personnes qui arrivent en Iraq, y compris les étrangers, doivent présenter un certificat de vaccination contre la covid-19 (code QR) qui prouve qu'elles ont reçu au moins deux doses d'un vaccin contre cette maladie. Elles doivent aussi présenter le résultat imprimé d'un test négatif de dépistage par réaction en chaîne de la polymérase (test PCR), réalisé moins de 72 heures avant leur entrée en Iraq. Les personnes pour lesquelles la vaccination est contre-indiquée pour des raisons médicales doivent présenter un justificatif.

27. Les membres et les observateurs devront porter un masque et respecter les règles de distanciation physique, en particulier en intérieur.

N. Hébergement

28. Les demandes de réservation de chambres d'hôtel doivent être présentées dès que possible au moyen du formulaire à l'annexe A. Le formulaire original doit être envoyé au chargé de liaison du Gouvernement, à l'adresse FAO-Iraq@fao.org, avec copie au Secrétaire de la Conférence régionale, à l'adresse FAO-RNE-NERC@fao.org. Ces documents devront leur parvenir le 20 février 2022 au plus tard.

29. Les participants pourront loger à Bagdad, à l'hôtel Royal Tulip (hôtel Al Rasheed), situé dans la zone verte de la ville.

30. Lors de l'enregistrement, les hôteliers peuvent exiger la présentation d'une carte de crédit ou le versement d'arrhes. Il est à noter que les participants sont tenus de régler leurs factures d'hôtel à leur départ (repas, consommations au bar, pourboires, téléphone, blanchisserie, etc.).

O. Inscription

31. Tous les délégués et tous les observateurs qui participeront à la session ministérielle sont priés de s'inscrire en ligne, à l'adresse <https://fao.zoom.us/meeting/register/tJItfuisrDMrE9Q1K99hD8lJJ1Tc2pfadjfF>. Les délégués et les observateurs qui participeront en personne doivent s'inscrire dès leur arrivée au comptoir des inscriptions, situé dans le hall du lieu de la Conférence régionale, à l'hôtel Royal Tulip (hôtel Al Rasheed), situé dans la zone verte de Bagdad, de façon à recevoir leur badge d'identification. Le comptoir des inscriptions sera ouvert le 6 février, de 14 heures à 18 heures, et le 7 février, à partir de 9 heures. Le secrétariat publiera une liste provisoire des participants le premier jour de la session. Il devra être informé de tout ajout ou correction à cette liste. Seuls les participants inscrits recevront un badge spécial leur permettant d'accéder aux salles de réunion de la Conférence régionale.

P. Climat et fuseau horaire

32. L'Iraq est situé à 33,2° de latitude Nord. Le pays est bordé par la Turquie au nord, l'Iran au sud, la Syrie et la Jordanie à l'ouest et l'Arabie saoudite et le Koweït au sud. Au mois de février, la température oscille entre 9 et 19 °C à Bagdad. Il est conseillé de se munir de vêtements chauds.

33. Le fuseau horaire de l'Iraq est UTC +3.

Q. Électricité

34. La tension du courant électrique en Iraq est de 220 volts à 50 hertz. Les prises électriques sont de type D ou G.

R. Diffusion sur le Web

35. Toutes les séances plénières seront diffusées en direct, puis seront consultables sur le site web de la Conférence régionale.

ANNEXE A

RÉSERVATION D'HÔTEL ET NOTIFICATION D'ARRIVÉE

1. Nom: _____

Nom de famille

Prénom

2. Pays/organisation: _____

3. Titre et fonctions: _____

4. Adresse (courrier électronique): _____

5. Assiste à la Conférence régionale en tant que: // délégué // observateur // membre du secrétariat

6. Accompagné de son conjoint: // oui // non

Nom et prénom du conjoint: _____

7. Dates de séjour prévues en Iraq: du _____ au _____

8. Arrivée: date: _____ heure: _____

Compagnie aérienne et n° de vol: _____ Provenance (ville): _____

9. Logement souhaité: // chambre simple // double

NOTE: Chaque participant est prié de remplir le formulaire ci-dessus en deux exemplaires et d'en envoyer une copie à chacune des adresses ci-dessous, dès que possible et au plus tard un mois avant le début de la Conférence régionale, même si les renseignements concernant les vols sont encore incomplets. Il sera possible de fournir ces informations à une date ultérieure.

a)

Chargé des affaires de la Conférence régionale en Iraq

Tél.: +964 1 432686

Télécopie: +964 1 432681

Courriels: FAO-Iraq@fao.org; Salah.ElHajjHassan@fao.org

b)
Secrétaire de la trente-sixième session de la Conférence régionale de la FAO
pour le Proche-Orient
Bureau régional de la FAO pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord
Boîte postale 2223, Le Caire (Égypte)
Tél.: +202 33316000
Télécopie: +202 37495981 ou 33373419
Courriel: FAO-RNE-NERC@fao.org